

Compte-rendu du Comité Directeur du CID LPC

Visioconférence – 31/01/2026

Membres présents :

Cruz serge – Président
Delcroix Marie Pierre - Vice-présidente
Barande Sébastien - Secrétaire général
Saunier Jean Claude - Trésorier
Generoso Guillaume - Responsable de la commission communication
Bonet Florian
Lecomte Jacques - Discipline associée Systema
Gerbaix Sylvie - Référente de la commission féminine nationale
De Araujo Nicolas - Membre
Fernandez De La Torre Christian - Membre
Pasquet Marc – Membre
Couturat Pierre Louis - Membre

Membres représentés :

Reymond Estelle - Responsable de la commission Handicap – Pouvoir Guillaume Generoso
Ranchoup Emmanuelle (ACT) - Pouvoir Serge Cruz
Mas Jonathan - Pouvoir Sébastien Barande
Lucat Erick – Pouvoir Delcroix Marie Pierre
Siboni Yan - Pouvoir De Araujo Nicolas

Membres excusé : Julien Buzer – Responsable de la commission médicale

17 membres sur 18 sont présents ou représentés : le quorum est atteint.

Le Président ouvre la séance à 10h35 et est secrétaire de séance.

Pour rappel, l'ordre du jour figurant dans la convocation était le suivant :

1. Bilan des licences au 31 janvier
2. État de la trésorerie au 31 janvier
3. Bilan des stages effectués au 31 janvier
4. Stages à venir
5. Bilan des différentes commissions – Activités prévisionnelles 2025/2026
6. Examens Grades Dan du 10 mai 2026
7. Compte rendu de l'AG fédérale : décisions votées pour cette saison et pour la saison prochaine
8. Questions diverses :
 - Situation du club du Pouget
 - Stage Enfants, Jeunes, Adultes à Bras

Documents envoyés avec la convocation :

- Tableau des licences du CID au 28/01/2026
- Compte de résultat au 30/01/2026
- Tableau récapitulatif des stages au 31 janvier et stages à venir

► Bilan des licences au 31 janvier

Saison 2025/2026

Licences pratiquants						Licences dirigeants						TOTAL 2026			
Hommes 2026			Femmes 2026			Hommes 2026			Femmes 2026						
<18ans	>18ans	Total	<18ans	>18ans	Total	<18ans	>18ans	Total	<18ans	>18ans	Total	<18ans	>18ans	Total	
Total AIKIKAI DE FRANCE :	158	238	396	109	103	212	0	90	90	0	17	17	267	448	715
TOTAL	180	290	470	121	138	259	0	94	94	0	20	20	301	542	843

Licences au 25 janvier 2025

Total AIKIKAI DE FRANCE :	172	222	394	90	100	190	0	92	92	0	17	17	262	431	693
---------------------------	-----	-----	-----	----	-----	-----	---	----	----	---	----	----	-----	-----	-----

TOTAL

202 280 482 105 131 236 0 97 97 0 20 20 307 528 835

Total des licences au 31/01/2026

- Aïkikai de France : 715 (693 au 31/01/2025) Taux de renouvellement : 62,25 %
- SystemA : 128 (142 au 31/01/2025)

Nombre de club ayant payé leur cotisation à la FFAB : 39

Nombre de club Aïkikai de France ayant payé leur cotisation au CID : 32 (Les clubs de SystemA ne payent pas de cotisation au CID, le club Aïkido-Corps-Esprit nouvellement créé est dispensé de cotisation)

► État de la trésorerie au 31 janvier

Jean-Claude, trésorier, présente l'état de la trésorerie :

Solde du compte bancaire au 1er février 2026 : 2 849,51 €

Total des charges au 1er février 2026 : 9 189,77€

Total des produits au 1er février 2026 : 6 821,20 €

Au niveau des produits : Le compte Stage Hauts Grades enregistre les inscriptions des stagiaires (Repas, Hébergement, Stage). Une grande partie sera reversé au centre d'accueil et de restauration Le Taurus à Mèze.

Au niveau des charges : le matériel informatique du trésorier a du être remplacé, Une aide de 500€ a été versée à mon initiative à Jean Claude.

Toutes questions qui touchent à la comptabilité doivent être posées au trésorier. La comptabilité est consultable à son domicile.

► Bilan des stages effectués au 31 janvier

Jean Claude, trésorier, tient un état récapitulatif qui fait apparaître pour chaque stage :

Le nombre de participants

Le montant des recettes

Le montant des dépenses

Tous les stages programmés jusqu'au 31 janvier 2026 ont été réalisés. Les résultats financiers de ces stages ne sont pas toujours positifs. En organisant le maximum de stages, le CID cherche à développer la pratique de l'aïkido et non à réaliser des bénéfices financiers.

Remarque : beaucoup de pratiquants prennent une licence dirigeant pour bénéficier de la gratuité des stages.

► Stages importants à venir

Le CID est chargé par la fédération d'organiser (avec l'accord du CID Midi Pyrénées) le stage Hauts Grades les 24,25,26 avril. Il se déroulera au centre d'accueil et de restauration Le Taurus à Mèze.

Les 6 et 7 juin : Stage national Enfants/Jeunes coanimé par Nathalie Marty et Brahim Si Guesmi à Mazamet. Une affiche sera rapidement créée pour ce stage afin de permettre la diffusion au sein des clubs. Une subvention de 700 € a été obtenue pour ce stage.

La commission Enfants/Jeunes du CID doit organiser les déplacements pour la participation de maximum d'enfants.

► Bilan des différentes commissions – Activités prévisionnelles 2025/2026

- Commission Enfants / Jeunes :

1^{er} stage national Enfants/Jeunes à Béziers les 11 et 12 octobre 2025 : 73 participants le samedi et 32 le dimanche réservé aux enseignants.

2^e stage national Enfants/Jeunes prévu à Mazamet les 6 et 7 juin 2026.

- Commission Santé :

Julien Buzer Julien a participé au stage national Santé à Sarrebourg les 24 et 25 janvier 2026. Il coanimera la prochaine École des cadres (7 février 2026 à Bédarieux) avec Nicolas De Araujo.

- Commission communication :

La campagne de publicité par Radios locales a pris fin. Il est difficile de connaître l'impact de cette communication sur l'évolution des licences dans les clubs.

D'autres canaux doivent être utilisés pour continuer à faire connaître l'Aïkido, notamment au niveau des jeunes.

- Intervention de Sylvie Gerbaix, référente pour la commission féminine nationale,

Sylvie a participé au stage Solidaire à Lyon et au rassemblement des référentes les 22 et 23 novembre 2025 à Bras.

La journée des droits des femmes se déroulera **du 28 février au 15 mars 2026**.

Pour toute information contacter Jean Pierre Horrie :

Jean-Pierre HORRIE
Chargé de l'action
jphor@orange.fr
06.07.14.30.47

► Examens Grades Dan du 10 mai 2026 à Béziers

Sessions d'examens grades 1^{er} et 2^{ème} DAN

<https://www.gradesaikido.fr/pv-grades.aspx>

Lors de la dernière Préparation Dan, 8 stagiaires ont déclaré vouloir se présenter au 1^{er} dan, 10 ont déclaré vouloir se présenter au 2^e dan.

Cette saison, la vacation versée aux membres du jury est à la charge du CID (100 €).

Je serai Président de session.

Avec l'ACT, nous avons écrit un courrier au Président de la FFAB et au Président du Bureau technique pour solliciter l'autorisation d'organiser un stage de préparation 3^e et 4^e dan. Il serait animé par des 6^e dan.

► Compte rendu de l'AG fédérale : décisions votées pour cette saison et pour la saison prochaine

- Les Présidents de ligues et les Présidents des Comités interdépartementaux ont voté à l'unanimité le maintien du Groupe Aïkikaï de France au sein de la FFAB.

- Décisions prises à la majorité des votants :

- augmentation des licences pour la saison 2026/2027 :
- licences adultes et ASBE : 45€
- licences enfants : 30€
- licences dirigeant : 60€
- licence étranger : 20€

- Cotisation club fédérale : 60€

Pour toutes ces augmentations je me suis abstenu lors des votes. Ces augmentations ne me semblent pas favorables à l'évolution nécessaire des licences ni à celle des clubs.

► Questions diverses :

- Situation du club du Pouget : Christian Fernandez De La Torre n'enseigne plus au Pouget.

Il m'est reproché par Christian et certains membres du Comité directeur de m'être ingéré dans la situation du club et ainsi d'avoir manqué de respect envers Christian.

Je suis intervenu comme Président du CID LPC, représentant la FFAB, non pas pour m'immiscer (comme cela m'est reproché), mais pour répondre à une demande des parents des licenciés (qui m'ont contacté après une

réunion houleuse entre eux et les responsables du foyer) et du foyer du Pouget (pour trouver une solution au remplacement des tatamis).

Je comprends que Christian est mal vécu sa mise à la retraite (il en a été informé dès le mois de mai 2025), sur le plan juridique je ne peux pas intervenir pour faire annuler cette décision.

Je prends acte de ces reproches tout en considérant que mon rôle de Président du CID est d'intervenir lorsque la situation d'un club ne permet plus de maintenir et développer l'Aïkido.

A la fin de la réunion Christian dit vouloir quitter le CD et la CT du CID LPC, nous sommes en attente de son courrier de démission pour en prendre acte.

Aujourd'hui des cours d'Aïkido sont assurés au club du Pouget, les vendredis par Sylvain Billoët (responsable de la commission Enfants/Jeunes) et Aurélien Berlatier, membre de cette commission.

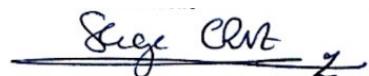
- Stage Enfants, Jeunes, Adultes à Bras :

Marie-Pierre intervient pour détailler sa proposition. Il revient à la Commission Enfants / Jeunes de faire des propositions de stages (lieux, coûts, encadrement...).

Des subventions sont régulièrement demandées et quelques fois acceptées pour financer le développement de l'Aïkido pour les Enfants / Ados.

Aucune autre question diverse étant posée, le Président met fin à la réunion à 12h35 après avoir remercié l'ensemble des participantes et participants à cette visioconférence.

Serge Cruz
Président du CID LPC



Sébastien Barande
Secrétaire général du CID LPC

